

COMMENT SE LOGER DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL

I Postuler sur la bourse au logement le plus rapidement possible

A) Dès que l'affectation est connue, demander son NUMEN et suivre la procédure suivante :

- Site de la DRIHL
- Rubrique « se loger »
- Sous rubrique « accès au logement des agents de l'Etat »
 - a) Guide
 - b) Comment déposer sa demande
- <https://3w.demande-logement-social.gouv.fr>
 - a) Créer une demande
 - b) Cerfa NUR en ligne
- Réception par mail de l'attestation dans un délai de 8 jours

B) Avec le NUR se faire connaître auprès de son correspondant logement. Il assurera la cotation de la demande et ouvrira l'accès à la consultation de la bourse au logement sur laquelle vous pourrez postuler pour un logement fonctionnaire.

ATTENTION LA DEMANDE EST A RENOUVELER TOUS LES ANS

Pour plus d'information : www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

II Les solutions provisoires

Un certain nombre de solutions provisoires existent :

a) Les sites de colocation

De nombreux sites proposent des solutions de colocation, sur le moteur de recherche : taper « colocation »

b) Les résidences jeunes actifs

Avoir moins de 30 ans

Sur le moteur de recherche : taper « résidences jeunes actifs »

III D'autres solutions pourront vous être proposées par votre correspondant logement

VOS INTERLOCUTEURS

Pour le 77

☛ Correspondant logement de la DSDEN de Seine et Marne:

Mme CHEVEAU au 01 64 41 27 47

Ce.77logement@ac-creteil.fr

Pour le 93

☛ Cellule logement de la DSDEN de Seine- Saint- Denis :

Mme Liliane PODAGE au 01 41 93 73 78

ce.93logement@ac-creteil.fr (la cellule logement est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 17 h 00 y compris pendant les congés scolaires)

Pour le 94 et les personnels du rectorat

☛ Correspondant logement de la DSDEN du Val de Marne –

Mme Sabine MAZZA au - 01 45 17 62 87

Par mail : **ce.94sepiac@ac-creteil.fr**

☛ Rectorat de l'académie de Créteil –

Mme Sabine MAZZA au - 01 45 17 62 87

Par mail : **ce.94sepiac@ac-creteil.fr**